

## Procès verbal du conseil d'école du 14 octobre 2016

### Présents :

Mme Vaudin, Directrice de l'école  
M. You, Représentant de la Municipalité  
Mme Calves, Mme Sourmail, Mme Got, M. Givernaud, Mme Schatzkine, enseignants  
Mme Giraud, Mme Bruère, Mme Babaud, Mme Masson, Mme Robin, représentantes des parents d'élèves  
Mme Biesen, FRANCAS  
Mme Desclides, postulante DDEN

### Excusés :

M. Bonnefont, M. Casalini, Mme Courcaud, Mme Joret, Mme Leseurre, Mme Moumaneix,  
Présidente de séance : Mme Vaudin  
Secrétaire de séance : Mme Calves

La séance est ouverte à 17h30.

### Tour de table

CP : Mme Calves est en charge de la classe.  
CE1-CE2 : Mme Courcaud est en charge de la classe, remplacée depuis début septembre par Mme Sourmail.  
CE2-CM1 : Mme Got est en charge de la classe.  
CM1-CM2 : Mme Vaudin, et Mme Schatzkine qui complète le service de Mme Vaudin le lundi et un mercredi par mois.  
UPE2A : M. Givernaud est en charge de la classe.  
Brigade de remplacements : arrivée de Mme Moumaneix. Le second poste de brigade a été supprimé.  
AVS : Mme Moreau (15h) pour l'accompagnement d'une élève, et Mme Balghi (12h à compter de novembre) pour l'accompagnement d'une autre élève.  
DDEN : Mme Desclides demande son agrément.  
Un recrutement en service civique universel vient d'être lancé.  
Demande d'un poste d'EVS de direction : refus pour le moment.

### **1- Résultats des élections ; présentation des compétences du conseil d'école.**

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2016. Sur 142 électeurs, il y a eu 57 votants soit un taux de participation de 40,14%.

### Présentation des compétences du conseil d'école

Le Conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école, établit son propre règlement intérieur et donne son avis sur les sanctions disciplinaires et le transfert d'élèves vers une autre école. Il peut traiter de la protection et la sécurité des enfants, l'utilisation des moyens alloués à l'école, la restauration scolaire, l'hygiène, l'intégration des enfants handicapés, l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture, l'organisation d'activités éducatives complémentaires, des actions pédagogiques du projet d'école, des classes de découverte, des rythmes scolaires.

### **2- Effectifs pour l'année scolaire 2016-2017**

A ce jour, 92 élèves sont admis dont 4 élèves en UPE2A (classe qui accueille les enfants non francophones) : 21 CP, 19 CE1, 17 CE2, 16 CM1, 19 CM2. Il faut y ajouter 10 élèves de l'extérieur en UPE2A, soit un total de 102 élèves présents sur l'école.

### **3- Vote des règlements**

Le règlement intérieur de l'école 2016-2017 est adopté à l'unanimité des membres présents avec les modifications suivantes :

En cas de retard, les parents doivent compléter le registre des retards du matin situé dans la classe des CM, puis accompagner leur enfant jusqu'à la porte de sa classe munis du billet de retard.

Un élève peut quitter l'école seul à la fin des cours s'il y est autorisé par écrit par ses parents.

En cas de retard lors de la reprise des enfants à 16h, les parents devront compléter le registre des retards du soir. Au delà de 2 retards, la directrice enverra un avertissement écrit aux parents les informant que tout nouveau retard les exposerait à la transmission d'une information préoccupante au président du conseil général.

### **Jeux**

Les jeux électroniques, jouets volumineux, cartes à échanger, objets dangereux, objets de valeur, bonbons et chewing-gums sont interdits à l'école. En cas de non respect, les objets seront confisqués et restitués aux parents à leur demande. L'école décline toute responsabilité en cas de perte, d'échange, de vol ou de détérioration.

Le règlement intérieur du Conseil d'école est adopté à l'unanimité des membres présents. Il définit le fonctionnement du Conseil d'école dans le cadre de ses attributions.

#### 4- Activités péri-scolaires

- Le vendredi, de 11h40 à 12h20, interventions d'Eric Graulout.
- **FRANCAS** : Le midi, les animatrices sont Magali et Ophélie. Le soir, les animateurs sont : Magali, Manon, Yann (mardi, vendredi pour le CLAS : accompagnement à la scolarité).  
Les activités se déroulent dans la cour, au gymnase, dans la salle d'arts plastiques. Le projet de début d'année était sur les droits de l'enfant. En novembre, ce seront les dinosaures.  
Concernant le CLAS, seuls 2 enfants sont inscrits. Ce dispositif ne permet pas de faire les devoirs.
- Projet d'animations « Lire et faire lire » par une bénévole le midi.

#### 5- Projets des classes et sorties

Interventions bénévoles de Michèle Nicolas en bibliothèque toute l'année.

Toutes les classes travailleront sur la CIDE sur le thème des droits et devoirs de l'enfant le 18 novembre.

Participation de toute l'école au Téléthon le 2 décembre : concert de LAS POUMPAS et vente de gâteaux confectionnés par les enfants.

Animation de Noël prévue pour les enfants sur le temps scolaire le vendredi 16 décembre : goûter de la mairie, concours de dessins de l'APE, chants.

CP : Cycle piscine au 1er trimestre, puis sports collectifs au 2ème trimestre et vélo au 3ème trimestre.

Ecole et cinéma : les CP ont déjà vu le film « Ponyo sur la falaise ». En janvier, spectacle de danse au théâtre d'Angoulême. En avril, bulles de Culture avec les marionnettes d'Angoulême. Liaison avec la GS.

Projet jardin avec les Jardins d'Isis : 3 séances au jardin (rue de la Loire), entretien régulier du jardin, travail préparé et prolongé en classe.

CE1/CE2 : Cycle tennis de table au premier trimestre (avec éducateur sportif du club d'Angoulême) au gymnase Gatien, puis natation au 2ème trimestre et gymnastique au 3ème trimestre. Ecole et cinéma : les élèves ont déjà vu le film « Ponyo sur la falaise ». Bulles de culture en octobre : courts métrages en 3D. Spectacle au théâtre d'Angoulême en février.

CE2/CM1 : Cycle handball au premier trimestre (avec éducateur sportif de la ville), puis natation au 2ème trimestre et boxe au 3ème trimestre. Elections au Conseil Municipal des Enfants en novembre pour les CM1. Bulles de culture en janvier autour de la BD. Spectacle au théâtre d'Angoulême en février.

CM1/CM2 : Cycle voile à Saint Yrieix en période 1 puis course en période 2 avec une rencontre USEP le 6 décembre. Cycle handball au 2ème trimestre et tennis de table au 3ème trimestre. La classe a pris des licences USEP pour participer aux régates de voile en fin d'année et à toutes les rencontres sportives proposées. Projet RICOCHETS avec Charente nature autour du thème de l'eau. En mai, spectacle au théâtre d'Angoulême et concert dans le cadre de Bulles de culture.

Les parents font remarquer que certains élèves de CM2 n'ont pas participé à une sortie avec nuitée pendant leur cursus élémentaire, et soumettent la possibilité d'envisager une sortie avec nuitées avant la fin de l'année scolaire. Cela pourrait être réalisé dans le cadre de l'USEP.

UPE2A : Les effectifs sont déjà chargés : 4 élèves inscrits à Condorcet et 10 élèves venant d'autres écoles. Deux élèves de CP sont dans la classe de CP le matin, deux élèves de CM1 et CM2 participent aux sports et aux maths avec leur classe de rattachement. Les élèves de l'extérieur passent au moins une journée par semaine dans leur école de rattachement. Une nouvelle demande pour 2 élèves est en attente.

Cycle piscine au 1er trimestre puis les élèves pratiqueront l'EPS avec les autres classes. Ecole et cinéma : les élèves ont déjà vu le film « Ponyo sur la falaise ». Trois sorties à l'Alpha sont prévues cette année et la classe a participé à la fête de la science. En mars, bulles de Culture avec les marionnettes d'Angoulême. En mai, spectacle au théâtre d'Angoulême.

Projet annuel d'arts plastiques avec l'école des Acacias. En collaboration avec l'UPE2A de Soyaux, poursuite du « Bonjournal ».

#### 6- Travaux et aménagement des locaux

Peinture des jeux de cour dans le cadre des journées citoyennes le 8 octobre : action très positive.

Matériel alloué en 2016 : 1 mobilier de classe en CM1/CM2, 2 lots de pierre de rivière, 1 lot de 9 palets souples, 6 tapis de gymnastique, 2 protections poteaux basket.

Projet de réseau informatique validé pour un montant de 9481 € TTC, câblage prévu pendant les prochaines vacances.

#### 7- Coopérative, aide aux projets éducatifs et culturels

Pour l'année scolaire 2015/2016 :

Répartition des recettes : vente de produits (photos) : 23% - activités éducatives (classe de neige, théâtre, école et cinéma, voyages) :

60% - subvention Mairie : 5% - dons familles : 12%.

Répartition des dépenses : achat de produits (photos) : 18% - activités éducatives : 78% - cotisations OCCE : 3% - autres charges : 1%

La coopérative a financé des spectacles pour toutes les classes ainsi que l'opération « école et cinéma », pour laquelle les familles ont participé à hauteur d'un euro par spectacle. La classe de CM1/CM2 a pris des licences USEP pour participer aux régates de voile. Pour l'année scolaire 2016/2017, une demande est faite auprès de la Mairie pour une aide aux projets éducatifs et culturels à hauteur de 630 €, afin de permettre à l'école de participer à « Ecole et cinéma » et aller au théâtre d'Angoulême, avec une participation financière maintenue à un euro pour les familles.

L'association de parents d'élèves se propose d'aider financièrement pour les sorties, si besoin.

## 8- Hygiène et sécurité

Bilan de l'exercice de sécurité incendie du 9/09/2016 : évacuation en 2mn 10s en bon ordre. Le registre est consultable sur demande. Il a été signalé à la municipalité que l'alarme est très peu audible au 2ème étage et qu'elle ne s'arrête pas au retrait de la clé.

Exercices PPMS attentat intrusion : un exercice avec le scénario de mise à l'abri dans les classes et un exercice avec le scénario de fuite. Un diagnostic intrusion a été effectué avec M. Coutinho de l'équipe mobile de sécurité. Il sera transmis en Mairie avec le bilan des exercices.

Rappel : En cas d'alerte Risque Majeur, il est demandé aux parents de ne pas venir à l'école.

Permanences de l'infirmière scolaire une matinée par mois, les dates sont affichées.

Commission alimentation : les représentants pour l'école sont Cathy Beaulieu (agent) et Mme Giraud.

Stationnement rue des Colis : refus par la municipalité des modifications demandées liées à la sécurité.

Question des parents : Sécurité aux abords de l'école et notamment les parents (au volant de leur véhicule) qui s'arrêtent chaque soir sur le passage pour piétons pour attendre l'arrivée de leur enfant. Ce comportement s'avère dangereux pour les enfants pas toujours attentifs à la circulation et bloque un éventuel passage des pompiers et forces de l'ordre. Quelles actions peuvent être entreprises ?

Réponse : Insérer un mot dans les cahiers pour demander aux parents de se garer à un endroit autorisé par la loi puis de venir chercher leurs enfants à pieds.

Demande est faite à M. You de la possibilité de faire passer la police municipale à 16h.

## 9- Association des parents d'élèves

Présidente : Madame Bruère

Secrétaire : Mme Giraud, Secrétaire Adjointe : Mme D'Amore

Trésorière : Mme Aubart, Trésorière adjointe : Mme Robin

L'APE reconduit le concours de dessins de Noël et prévoit l'organisation d'un marché de Noël où seront exposés les dessins des élèves.

Les idées d'animations pour l'année : soirée jeux, ventes de gâteaux, fête de la galette, fête de mardi gras le 17 février, fête de l'école en juin.

Tous les volontaires sont les bienvenus !

La date du prochain Conseil d'école est fixée au vendredi 3 mars 2017.

Clôture de la séance à 19h35.

La présidente, Mme Vaudin

Le secrétaire de séance, Mme Calves

